JE DÉFENDS MON MÉTIER

Synptac

CGT

Syndicat National des
Professionnels du Théâtre
et des Activités Culturelles

Monsieur le Président
SYNDEAC
8 rue Blanche
Bâtiment cour
75009 PARIS

PLI RECOMMANDE AVEC ACCUSE RECEPTION

Objet :
Préavis de Grève
le 22 Mai 2008
Nos/réf : IE/PM

Paris,
le 14 mai 2008

Monsieur le Président,

Afin de s'opposer à la volonté du Gouvernement de remettre en cause la retraite à 60 ans en allongeant les durées de cotisations, le SYNPTAC CGT a décidé de rejoindre l'appel des 5 confédérations CGT, CFDT, FO, CFTC et CGC concernant la journée de mobilisations et de manifestations le jeudi 22 mai 2008.

Nos revendications portent :

- sur la garantie d'un bon niveau de retraite
- assurer un droit à la retraite à partir de 60 ans
- reconnaître la pénibilité pour un départ anticipé
- assurer le financement des retraites.

Afin de permettre aux salariés qui souhaitent participer à cette journée nationale d'actions, nous sommes amenés à déposer un préavis de grève pour le 22 mai 2008 de 0 heure à 24 heures.

Ce préavis couvre tout le personnel de votre entreprise qu'il soit technique, administratif, d'accueil ou artistique.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Président, en l'assurance de nos salutations distinguées.

Patrice MASSE
Secrétaire Général

Syndicat **N**ational des **P**rofessionnels du **T**héâtre et des **A**ctivités **C**ulturelles **CGT**
(Branche technique et administrative du Spectacle Vivant)
Siège social : Bourse du Travail – 3, rue du Château-d'Eau - 75010 PARIS
Tél. : 01 42 08 79 03 / Télécopie : 01 42 39 00 51
Courriel : synptac@synptac-cgt.com – Site : www.synptac-cgt.com